

**DELIBERATION PORTANT SUR LES MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES
ET DES COMPETENCES 2026-2027 DE L'ECOLE DE L'OBSERVATOIRE DE PHYSIQUE DU GLOBE DE CLERMONT-FD**

LE CONSEIL DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE, EN SA SEANCE DU 8 SEPTEMBRE 2026,

Vu le code de l'éducation ;

Vu le décret n°2024-3 du 2 janvier 2024 modifiant le décret n°2020-1527 en date du 7 décembre 2020 portant création de l'établissement public expérimental Université Clermont Auvergne (UCA) ;

Vu les statuts de l'Université Clermont Auvergne, notamment les articles 29 à 31 ;

Vu le règlement Intérieur de l'Université Clermont Auvergne ;

Vu la délibération du conseil d'administration du 26 mai 2026 portant élection du Président de l'université, Mathias BERNARD ;

Vu le quorum atteint en début de séance ;

Vu la présentation de François MARTIN, Vice-président chargé de la formation ;

Après en avoir délibéré ;

DECIDE

d'approuver les modalités de contrôle des connaissances et des compétences 2026-2027 en annexe des formations suivantes portées par l'Ecole de l'Observatoire de physique du globe de Clermont-Ferrand :

- Licence Sciences de la Terre
- Master Sciences de la Terre et des planètes, environnement
- Master Géoressources, géorisques, géotechnique

Membres en exercice : 44

Votes : 38

Pour : 38

Contre : 0

Abstentions : 0

**Le Président de l'Université
Clermont Auvergne,**

Président de l'Université Clermont Auvergne
Mathias BERNARD



Le 29 septembre 2026



**OBSERVATOIRE DE PHYSIQUE
DU GLOBE DE CLERMONT-FERRAND**
Université Clermont Auvergne

**MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES
ET DES COMPÉTENCES**
Année universitaire 2026 - 2027

Licence Sciences de la Terre

Conseil de Gestion : 04/09/2026



Approuvé par le
Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire
du 8 septembre 2026

Délibération complète sur le site institutionnel de l'UCA :



INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : NAURET François (francois.nauret@uca.fr)

Spécialisation	Référent Pédagogique	Adresse e-mail
Terre solide (TS)	François Nauret	francois.nauret@uca.fr
Sciences pour l'atmosphère et l'Environnement (SAE)	Céline Planche	celine.planche@uca.fr

Contact en scolarité : Dominique BRUGIERE dominique.brugiere@uca.fr

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)	
Assiduité aux CM	aucune
Assiduité aux TD	Pas de contrôle d'assiduité. Toutefois, certains TD font l'objet de contrôle continu. Dans ce cas, l'absence devra être justifiée.
B / B' : Spécialisation	Assiduité en TP obligatoire, contrôlée par liste d'émargement. L'étudiant ou l'étudiante sera déclaré,e défaillant,e à l'UE dès la 2ème absence en TP quelle soit justifiée ou non.
C / C' : Transverse	Assiduité obligatoire
Accès à la salle d'examen	L'accès aux salles d'examen est interdit à tout candidat qui se présente 30 minutes après le début des épreuves pour les EvT portant sur les CM/TD. Aucun retard n'est toléré pour les examens de TP.
La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue	En cas d'absence justifiée à une épreuve : • si le nombre d'épreuves est égal à 2, une épreuve de substitution est mise en place, • si le nombre d'épreuves est supérieur ou égal à 3, il y a possibilité soit de neutraliser la note, soit de mettre en place une épreuve de substitution. Toute absence à une épreuve de substitution est considérée comme injustifiée. • Une note de 0 sera attribuée à tout absence injustifiée à une épreuve. • L'étudiant est déclaré défaillant à l'UE à partir de 2 absences (justifiées ou injustifiées).

Parcours adaptés		
Si au moment de son arrivée à l'université, après son inscription administrative, un étudiant ayant reçu une réponse OUI Si dans ParcoursSup refuse les modalités du parcours adapté (réunion de rentrée, rendez-vous individuels, tutorat ou remédiation, signature du contrat pédagogique de réussite...) il sera considéré comme démissionnaire et désinscrit. Si un étudiant en parcours adapté ayant signé un contrat pédagogique de réussite cesse de participer aux dispositifs, il sera considéré comme démissionnaire pour le parcours OUI SI et sera basculé en licence standard. Il ne pourra donc plus bénéficier de l'accompagnement personnalisé inhérent au parcours OUI SI. Cette dernière règle s'applique également pour les absences : en cas de 2 absences injustifiées aux dispositifs spécifiques, l'étudiant est réputé défaillant dans son parcours OUI SI et il n'est plus admis à le poursuivre.		
Stages		
Niveau - parcours	durée minimale	calendrier/période
N3 - spécialisation SAE - optionnel	30 h	S6

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par le CFVU du 24/05/2022.

Référent stage pour la formation : François Nauret

MODALITÉS DE COMPENSATION

Niveau 1 - Portail Biologie-Chimie, Chimie-Géologie, Semestre 1 et 2				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Compense	Ne compense pas
A	toutes UE (S1)	30	A'	
A'	toutes UE (S2)	30	A	

Niveau 2				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Compense	Ne compense pas
A	toutes UE (S3)	30	A'	
A'	toutes UE (S4)	30	A	

Niveau 3				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Compense	Ne compense pas
A / A' : Fondamental	1 à 4 / 1 à 3	18 au S5 18 au S6	B/B' : Spécialisation & C / C' : Transverse	
B / B' : Spécialisation	5 à 8 / 4 à 8	6 au S5 6 au S6	A / A' : Spécialisation & C / C' : Transverse	
C / C' : Transverse	9 et 10 / 9 et 10	6 au S5 6 au S6	A / A' : Fondamental & B / B' : Spécialisation	

NIVEAU 2

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

51 à 54 crédits selon la mineure choisie

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
3	A	UE 1 : Initiation au Terrain et à la Cartographie (Z222CU02)	6		EvC	100	≥ 2	TP	-	1	E	2h	1	O	30'
		UE 2 : Minéralogie et pétrologie (Z222CU03)	6												
		EC : Minéralogie (Z222CM01)		0.5	EvC EvT	50	≥ 2 1	E, TP E	- 2h	1	E	2h	1	E	2h
		EC : Pétrologie (Z222CM02)		0.5	EvC EvT	50	≥ 2 1	E, TP E	- 2h	1	E	2h	1	E	2h
		UE 3 : Sédimentologie (Z222CU06)	3		EvC EvT	50	≥ 2 1	TP, E E	- 2h	1	E	2h	1	E	2h
		Choix mineure Géologie (MG) ou chimie (MC)	9												
		UE 4 : Géoressources (Z222CU05) (MG)	3		EvC	100	≥ 2	E, M	-	1	A**	-	1	A**	-
		UE 5 : Géologie et Société (Z222CU08) (MG)	3		EvC	100	≥ 2	E, A†	-	1	O	15'	1	O	15'
		UE 6 : Terrain en autonomie (Z222CU09) (MG)	3		EvC	100	≥ 2	M, O	-	2	M+O	-	1	O	15'
		UE 2' : Equilibre en solution et cinétique chimique (Z219CU02) (MC)	3		EvC	100	2	E	1h	1	E	1h30	1	E	1h30
		UE 5' : Techniques expérimentales (Z219CU03) (MC)	3		EvC	100	5	2TP +2E +A	1h	3	TP+E†+A	1h30	1	E	1h30
		UE 6' : Cristallogéologie (Z219CU05) (MC)	3		EvC EvT	33	3 1	E+O+A E	30' 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
		UE 7 : PPP (Z222CU10)	3		EvC	100	≥ 2	E, A	-	1	O	15'	1	O	15'
	UE 8 : Anglais (Z2XXCU01)	3		Voir Annexe MCCC LANSAD											
		30													

4	A'	UE 1 : Histoire des continents (Z222DU12)	6												
		EC 1 : Tectonique Globale (Z222DM01)		0.5	EvC EvT	50	≥ 2 1	TP, O, A+++ E	- 1h	1	E	1 h	1	E	1h
		EC 2 : Géologie de la France (Z222DM02)		0.5	EvC	100	≥ 2	TP, O, A+++	-	≥ 2	TP, O, A++	-	1	O	15'
		UE 2 : Enveloppes fluides et climat (Z222DU02)	3		EvC	100	≥ 2	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30
		UE 3 : Couverture sédimentaire et tectonique (Z222DU03)	3		EvT	0	1	M	-				1	O	20'
		UE 4 : Géologie Structurale (Z222DU05)	3		EvC EvT	40	≥ 2 1	E, TP, O	1h	1	E	1h30	1	E	1h30
		UE 5 : Paléontologie (Z222DU14)	3		EvC EvT	50	≥ 2 1	A E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
		UE 6 : Informatique pour Géologues 1 (Z222DU06)	3		EvC	100	≥ 2	E, TP	-	1	E	1h30	1	O ou E	20' / 1h30
		UE 7 : Mathématiques et Physique pour les Sciences de la Terre (Z222DU07)	3		EvC	100	≥ 2	E	-	≥ 2	E	-	1	E	1h30
		UE 8 : Pétrologie Quantitative (Z222DU13)	3		EvC	100	≥ 2	E, TP	-	1	E	2 h	1	E	2 h
		UE 9 : Anglais (Z2XXDU01)	3		Voir Annexe MCCC LANSAD										
		30													

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

La validation du Module Développement Durable est obligatoire en N2, à l'exception des étudiants qui l'ont validé en N1 à l'UCA ; les modalités d'évaluation et de validation sont décrites en annexe

REMARQUES :

S3 UE2 Minéralogie et pétrologie (Z222CU03) : nature de l'épreuve "EvC" : TP, et/ou E

S3 UE4 Géoressources (Z222CU05) : nature de l'épreuve "Autre" A** : Devoir écrit en distanciel

S3 UE5 Géologie et Société : nature de l'épreuve "Autre" A+ : Questionnaire en ligne ou mémoire

S3 UE 5' Techniques expérimentales (Z219CU03) (MC) A = évaluation en ligne sur les aspects hygiène et sécurité.

S3 UE 6' Cristallographie "A" : Contrôle assiduité (5%)

S3 UE7 PPP : nature de l'épreuve "Autre" A+ : Questionnaire en ligne ou mémoire

S4 UE1 Histoire des continents EC Géologie de la France : nature de l'épreuve "Autre" A+++ : exercices sur le terrain

S4 UE5 Paléontologie : nature de l'épreuve "EvC, A" : CR TP et/ou CR TD et/ou questionnaire en ligne et/ou travail de groupe

S4 UE 6 : les modalités seront déterminées selon le nombre d'étudiants concernés par la seconde chance.

NIVEAU 3

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

51 à 57 en fonction des choix d'options (hors UE libre)

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
5	A	UE 1 : Géophysique (Z322EU05)	3		EvT	100	1	E	2h				1	E	2h
		UE 2 : Pétrologie magmatique et géochimie (Z322EU02)	6		EvC EvT	50	≥ 2 1	TP, E E	- 2h	1	E	2h	1	E	2h
		UE 3 : Physique Minérale et Thermodynamique (Z322EU03)	6		EvC EvT	50	≥ 2 1	TP, E E	- 2h	1	E	2h	1	E	2h
		UE 4 : Analyse de données (Z322EU13)	3		EvC	100	≥ 2	E + TP	-	1	TP	2h	1	TP	2h
	B	Choix de spécialisation TS (2 parmi 3) ou SAE	6												
		UE 5 : Géomécanique (Z322EU08) (TS)	3		EvC EvT	50	≥ 2 1	E E	- 2h	1	E	2h	1	E	2h
		UE 6 : Les Volcans et leurs Produits (Z322EU15) (TS)	3		EvT	0	1	E, M	2h				1	E	2h
		UE 7 : Géologie des Formations Superficielles (Z322EU16) (TS)	3		EvC	100	≥ 2	E, M	-	1	A*	-	1	A*	-
		Techniques d'observations atmosphérique (Z323EU20) (SAE)	3		EvC	100	≥ 2	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30
		Thermodynamique Atmosphérique (Z323EU21) (SAE)	3	0.5	EvC	100	≥ 2	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30
	C	UE 9 : PPP 2 (Z3XXEU02)	3		EvC	100	≥ 2	A**, O	-	1	O	15'	1	O	15'
		UE 10 : Anglais (Z3XXEU01)	3		Voir Annexe MCCC LANSAD										
				30											

6	A'	UE 1 : Analyse des données et Méthodologie de Terrain (Z322FU03)	9		EvC EvT	80	≥ 2 1	2 M E	- 1 h	1	E	1 h	2	O	2*15'
		UE 2 : Synthèses géodynamiques (Z322FU13)	6		EvC	100	≥ 2	TP, E, O	-	1	E	2h	1	E	2h
		UE 3 : Info. Géol. 2 (Z322FU06)	3		EvT	0	1	O	-				1	O	-
	B'	Choix de spécialisation TS (2 parmi 4) ou SAE	6												
		UE 4 : Aléas et Risques (Z322FU06) (TS)	3		EvC	100	4	E, O	-	4	E, O	-	1	M	-
		UE 5 : Hydrogéologie (Z322FU10) (TS)	3		EvC	100	≥ 2	E, TP	-	1	E	2h	1	E	2h
		UE 6 : Initiation à la Géotechnique (Z322FU16) (TS)	3		EvC EvT	50	2 1	M,E E	- 2h	2 1	M,E E	2h	1 1	A ⁺ E	30' 2h
		UE 7 : Fluides Géophysiques (Z322FU17) (TS, SAE)	3		EvC	100	≥ 2	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30
		Choix option SAE : 1 parmi 2	3												
		Projet Sciences pour l'Atmosphère et l'Environnement (Z323FU20) (SAE)	3		EvC	100	≥ 2	M + O	-	2	M + O	15'	2	M + O	15'
		Stage Sciences pour l'Atmosphère et l'Environnement (Z323FU21) (SAE)	3		EvC	100	≥ 2	M + O	-	2	M + O	15'	2	M + O	15'
	C'	UE 10 : Libre	3		En fonction de l'UE choisie										
		UE 11 : Anglais (Z3XXFU01)	3		Voir Annexe MCCC LANSAD										
			30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

S5 UE7 Géologie des Formations Superficielles : nature de l'épreuve "Autre" A* : Devoir écrit en distanciel

S5 UE8 SAE 1 : nature de l'épreuve "EvC E*" : Si aucun CC n'a été fait alors ETD Type 2 (temps de préparation : 1 semaine); Si 1 CC a déjà été réalisé alors 100% ECD avec 1 ECD

S5 UE9 PPP 2 : nature de l'épreuve "Autre" A** : Questionnaire en ligne et/ou exposé et/ou mémoire

S6 UE6 Initiation à la Géotechnique : nature de l'épreuve "Autre" : A⁺ indique pour la 2e session correspond a un QCM qui sera organise en ligne

S6 UE9 SAE 2 UE Fluides Géophysiques : nature de l'épreuve "EvC" : Si aucun CC n'a été fait alors ETD Type 2 (temps de préparation : 1 semaine), Si 1 CC a déjà été réalisé alors 100% ECD avec 1 ECD

ETD ou ECD Type 1 : épreuve en distanciel organisée sous la forme d'un test sur Moodle présentant des questions de type QCM,

ETD ou ECD Type 2 : épreuve en distanciel organisée sous la forme d'un devoir sur Moodle à rendre dans en temps limité sur unespace de dépôt des devoirs.

ETD ou ECD Type 3 : épreuve en distanciel organisée sous la forme d'un oral en visioconférence.

MODULE RESPONSABILITES SOCIETALES ET ENVIRONNEMENTALES (RSE)

DEVELOPPEMENT DURABLE (DD) & VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES (VSS)

Ce module permet d'obtenir ou de compléter une base de connaissances commune à tous les étudiants de 1^{er} cycle de l'UCA concernant les aspects pluridisciplinaires des Responsabilités Sociétales et Environnementales (RSE), du Développement Durable (DD) et des Violences Sexistes et Sexuelles (VSS). Selon la note obtenue, la validation du module peut également permettre d'obtenir un badge avec une reconnaissance UCA exploitable dans les CV et sur les différents réseaux professionnels.

1- Rappel des Objectifs :

- Donner un socle solide et partagé sur les enjeux RSE, DD et VSS
- Aborder les notions RSE, DD et VSS dans une démarche interdisciplinaire sous différentes formes de supports pédagogiques innovants.

2-Modalités de dispense et de validation :

- Module **entièrement en ligne** sur la plateforme Moodle
- Module obligatoire de **24 h composé de 7 axes**
- Validation de chaque axe par un test de positionnement qu'il est possible de recommencer jusqu'à obtention d'une note minimale de 12/20. La validation d'un axe ouvre l'accès à l'axe suivant. La validation des 7 axes entraîne la validation du module Responsabilités Sociétales et Environnementales.

3- Configuration :

Dans la plupart des formations, ce module est intégré dans la maquette sans suppression de cours existants. Ces heures sont ajoutées en plus du volume horaire actuel ou intégrées au sein d'une UE déjà existante (ex : au sein d'une UE transversale : PPP ; MTU, O2i ; recherche documentaire...)

4- Modalités d'évaluation 2026-2027 :

Formation	Niveau d'études	Intégration dans la maquette	Conséquence sur la poursuite d'études ou la diplomation	Obtention de l'open badge
Licence DEUST	Obligatoire en N1 Obligatoire en N2 sauf si validé lors du N1	Oui en N1	Si non validé, « Ajourné en attente de validation du module RSE (AJRSE) »	Obtention de l'open badge niveau 1 Développement Durable si module validé avec au moins 16/20 de moyenne
	Obligatoire en N3 sauf si validé lors du N1 ou du N2		Si non validé, pas de diplomation de licence / DEUG / DEUST	
LAS et LAR	Obligatoire en N1 Si non validé en N1, doit être validé pendant le N2	Oui en N1	La non -validation du module n'empêche pas de candidater aux études de santé ou paramédicales. Si non validé, « Ajourné en attente de validation du module RSE (AJ RSE) » Attention en LAS 3 ou LAR 3 la non validation du module n'empêche pas la candidature mais ne permet pas d'obtenir la diplomation licence.	
PASS - Portail Réadaptation	Module mis à disposition sans obligation de validation	Non	Si non validé, l'étudiant qui accède à une licence devra valider le module en N2	
BUT	Lorsque c'est possible, le module est intégré aux maquettes, sans impact pour la validation de l'année. Concernant les BUT dans lesquels le module n'a pas pu être intégré, les enseignements en ligne seront mis à disposition des étudiants tout au long de leur premier cycle de formation afin qu'ils le valident à leur convenance. Les étudiants de BUT 3 n'ayant pas encore validé le module au cours de leurs années universitaires précédentes devront le valider avant la fin de leur année de BUT 3.			

ETUDIANTS INTERNATIONAUX

ENSEIGNEMENTS DE LANGUES EN LICENCE

Il est proposé un renforcement en langue française avec crédits aux étudiants internationaux souhaitant approfondir leurs connaissances et optimiser leurs chances de réussite en Licence.

Dans le cas où ces étudiants choisiraient cette possibilité, il en est fait mention dans leur contrat pédagogique. Pour les étudiants en parcours adapté, ce renforcement est obligatoire.

Le choix des cours se fait auprès de la scolarité du Centre FLEURA (Français Général ou Compétences spécifiques)

1^{ER} NIVEAU DE LICENCE

3 crédits sont attribués au semestre 2 pour les compétences linguistiques en langue étrangère.

L'enseignement de langue étrangère (généralement l'anglais) prévu dans les maquettes est substitué, pour les étudiants internationaux, par 2 enseignements de mêmes coefficients et affectés de 3 crédits au total : Langue étrangère ou Anglais et Français Langue Etrangère – FLE

Les MCCC et la durée de l'enseignement de langue étrangère restent inchangés.

Les MCCC de l'enseignement de FLE relèvent de l'évaluation continue en évaluation initiale. La 2nde chance consistera en un écrit de 2h ou un oral de 20 mn selon effectif et niveau de langue.

2^{EME} NIVEAU DE LICENCE

3 crédits par semestre sont attribués aux semestres 3 et 4 pour les compétences linguistiques en langue étrangère.

Pour chacun des deux semestres, l'enseignement de langue étrangère (généralement l'anglais) prévu dans les maquettes est substitué, pour les étudiants internationaux, par 2 enseignements de mêmes coefficients et affectés de 3 crédits au total : Langue étrangère ou Anglais et Français Langue Etrangère – FLE

Les MCCC et la durée de l'enseignement de langue étrangère restent inchangés.

Les MCCC de l'enseignement de FLE relèvent de l'évaluation continue en évaluation initiale. La 2nde chance consistera en un écrit de 2h ou un oral de 20 mn selon effectif et niveau de langue.

3^{EME} NIVEAU DE LICENCE

3 crédits par semestre sont attribués aux semestres 5 et 6 pour les compétences linguistiques en langue étrangère.

Pour chacun des deux semestres, l'enseignement de langue étrangère (généralement l'anglais) prévu dans les maquettes est substitué, pour les étudiants internationaux, par 2 enseignements de mêmes coefficients et affectés de 3 crédits au total : Langue étrangère ou Anglais et Français Langue Etrangère – FLE

Les MCCC et la durée de l'enseignement de langue étrangère restent inchangés.

Les MCCC de l'enseignement de FLE relèvent de l'évaluation continue en évaluation initiale. La 2^{nde} chance consistera en un écrit de 2h ou un oral de 20 mn selon effectif et niveau de langue.

Les étudiants de niveau B1 et plus ont également la possibilité de choisir l'UE libre Français Langue Etrangère – FLE affectée de 3 crédits au semestre 6 de 36h.



**SCLV - SERVICE COMMUN
DES LANGUES VIVANTES**

UNIVERSITÉ
Clermont Auvergne

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES

Année universitaire 2026 - 2027

LANساد - Langues pour étudiants Spécialistes d'Autres Disciplines



UNIVERSITÉ
Clermont
Auvergne

Approuvé par le
Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire
du 8 septembre 2026

Délibération complète sur le site institutionnel de l'UCA :



INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : Saulo NEIVA

LANSAD	Référent Pédagogique	Adresse e-mail
Anglais	LCC/LCSH: N1: Jean-Pierre BONNETIER N2/N3 : Fabienne DAUVERGNE PSSSE: N1 Jean-Pierre BONNETIER N2/N3 Fabienne DAUVERGNE STAPS : Morganne SHELFORD SCIENCES: N1 Stéphanie MICHEL N2/N3: MASTERS: (Sciences) Elodie CAUMONT // (LCSH) Leisha LECOINTRE	fabienne.dauvergne@uca.fr morganne.shelford@uca.fr stephanie.michel@uca.fr elodie.caumont@uca.fr Jean_Pierre.bonnetier@uca.fr Leisha.lecointre@uca.fr
Autres langues	Allemand : Mme Priscilla WIND Espagnol : M. Julien QUILLET Italien : Mme Sonia PORZI Néerlandais : M. Imco LANTING Portugais : M. Ailton SOBRINHO Polonais : M. Piotr ROSOL Russe : Olga SHCHETINKOVA	Allemand: Priscilla.WIND@uca.fr Espagnol: Julien.QUILLET@uca.fr Italien: Sonia.PORZI@uca.fr Néerlandais: Imco.LANTING@uca.fr Polonais: Piotr.ROSOL@uca.fr Portugais: Ailton.pereira_rezende_sobrinho@uca.fr Russe: Olga.SHCHETINKOVA@uca.fr

Contact en scolarité :

SCIENCES / STAPS / PSSSE N2/N3 - Mme Nelly ARCIS - nelly.arcis@uca.fr

LCC / LCSH / PSSSE N1 et LANSAD Autres Langues - Mme Aurélie BROSSE : aurelie.brosse@uca.fr

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)

Assiduité aux CM

Assiduité aux TD

A partir de la 3ème absence injustifiée, l'étudiant sera considéré comme défaillant et devra obligatoirement passer les épreuves en 2ème chance.

Assiduité aux TP

Accès à la salle d'examen

Un étudiant en retard sera tout de même accepté dans la salle d'examen s'il arrive avec un retard maximal d'un tiers de la durée totale de l'épreuve, dans la limite d'une heure après

La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue

Une absence justifiée donne droit à une épreuve de substitution selon le nombre d'évaluations. L'étudiant est déclaré défaillant au-delà de 1 absence(s) injustifiée(s).

La composante ne distingue pas absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue

LICENCE NIVEAU 1/2/3

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 3 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
				évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
				Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
1	UE LANSAD (1 choix selon la Mention)	3												
	LANSAD Autres langues LCC/ LCSH/ IAE/École d'Économie													
	LANSAD Allemand		1	EvC	100%	2	O + E		2	E + O	1h/ 15 min	1	E	1h
	LANSAD Italien		1	EvC	100%	2	O + E		2	E + O	1h/ 15 min	1	O	10 min
	LANSAD Espagnol		1	EvC	100%	2	O + E		2	E + O	1h/ 15min	1	O	10 min
	LANSAD Néerlandais		1	EvC	100%	2	O + E		2	E + O	1h/ 15min	1	O	10 min
	LANSAD Portugais		1	EvC	100%	2	O + E + A		2	E + O	1h/ 15 min	1	E	1h
	LANSAD Polonais		1	EvC	100%	2	O + E		2	E + O	1h/ 15 min	1	E	1h
	LANSAD Russe		1	EvC	100%	2	O + E		2	E + O	1h/ 15 min	1	E	1h
	LANSAD Anglais STAPS													
	N2 S3		1	EvC	100%	2	O + A		2	O + A	15 min	2	O + A	15 min
	N3 S5		1	EvC	100%	2	O + A		2	O + A	15 min	2	O + A	15 min
	LANSAD Anglais SCIENCES													
	N1 S1 LAS		1	EvC	100%	2	O + E		2	E + O	45 min/ 5min	2	E + O	45min/ 5min
	N2 S3		1	EvC	100%	2	O + E		2	E + O	45 min/ 10min	1	E	1h
	N3 S5		1	EvC	100%	2	O		2	O	10 min / 10min	1	O	10 min
	LANSAD Anglais LCC/LCSH													
	N2 S3		1	EvC	100%	2	E + A		1	E	1h	1	E	1h
	N3 S5		1	EvC	100%	2	E + A		1	E	1h	1	E	1h

LANSAD LCC/LCSH EAD													
LANSAD Anglais LCC/ LCSH N2 S3 EAD		1	EvT		1	E	1h				1	E	1h
LANSAD Anglais LCC/ LCSH N3 S5 EAD		1	EvT		1	E	1h				1	E	1h
LANSAD Allemand EAD		1	EvT		2	E + O	1h/ 15 min				1	E	1h
LANSAD Espagnol EAD		1	EvT		2	E + O	1h/ 15 min				1	O	10 min
LANSAD Portugais EAD		1	EvT		2	E	1h				1	E	1h
LANSAD Anglais PSSSE													
N2 S3		1	EvC	100%	2	E + A		1	E	1h	1	E	1h
N3 S5		1	EvC	100%	2	E + A		1	E	1h	1	E	1h
LANSAD Anglais PSSSE EAD													
N2 S3 EAD		1	EvT		1	O	15 min				1	O	15 min
N3 S5 EAD		1	EvT		1	E	1h				1	E	1h
UE LANSAD (1 choix selon la Mention)	3												
LANSAD Autres langues LCC/ LCSH/ IAE/École d'Économie													
LANSAD Allemand		1	EvC		2	O + E		2	E + O	1h/ 15 min	1	E	1h
LANSAD Italien		1	EvC		2	O + E		2	E + O	1h/ 15 min	1	O	10 min
LANSAD Espagnol		1	EvC		2	O + E		2	E + O	1h/ 15min	1	O	10 min
LANSAD Néerlandais		1	EvC		2	O + E		2	E + O	1h/ 15min	1	O	10 min
LANSAD Portugais		1	EvC		2	O + E		1	E + O	1h/ 15 min	1	E	1h
LANSAD Polonais		1	EvC		2	O + E		1	E + O	1h/ 15 min	1	E	1h
LANSAD Russe		1	EvC		2	O + E		1	E + O	1h/ 15 min	1	E	1h
LANSAD Anglais STAPS													
N1 S2		1	EvC		3	O + E + A		3	O + E + A	20 min/1h	2	O + E	10 min/1h
N2 S4		1	EvC		2	O + A	20 min	2	O + A	20 min	2	O + A	20 min
N3 S6		1	EvC		2	O + A	20 min	2	O + A	20 min	2	O + A	20 min

2

LANSAD Anglais SCIENCES

N1 S2		1	EvC		2	O + E		2	E + O	1h/ 5min	2	E + O	1h + 5min
N2 S4		1	EvC		2	O + A		1	O	15 min	1	O	15min
N3 S6		1	EvC		2	O + E		1	O	20 min	1	O	20 min

LANSAD Anglais LCC/LCSH

N1 S2		1	EvC		2	O + E		2	E + O	1h/ 5 min	2	E + O	1h / 5 min
N2 S4		1	EvC		2	O + A		1	O	15 min	1	O	15 min
N3 S6		1	EvC		2	O + A		1	O	15 min	1	O	15 min

LANSAD LCC/LCSH EAD

LANSAD Anglais LCC/ LCSH N1 S2 EAD		1	EvT		2	E + O	1h/ 15 min				2	E + O	45 min/ 15 min
LANSAD Anglais LCC/ LCSH N2 S4 EAD		1	EvT		2	E + A	1h				1	E	1h
LANSAD Anglais LCC/ LCSH N3 S6 EAD		1	EvT		2	E + A	1h				1	E	1h
LANSAD Allemand EAD		1	EvT		2	E	1h				1	E	1h
LANSAD Espagnol EAD		1	EvT		2	E	1h				1	O	10 min
LANSAD Portugais EAD		1	EvT		1	E	1h				1	E	1h

LANSAD Anglais PSSSE

N1 S2		1	EvC		2	O + E		2	E + O	1h/5min	2	E + O	45min/5min
N2 S4		1	EvC		2	O + A		1	O	15 min	1	O	15 min
N3 S6		1	EvC		2	O + A		1	O	15 min	1	O	15 min

LANSAD Anglais PSSSE EAD

N1 S2 EAD		1	EvT		1	M + O	10min				1	M + O	10min
N2 S4 EAD		1	EvT		1	E	1h				1	E	1h
N3 S6 EAD		1	EvT		1	O	15min				1	O	15min

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

Remarques : Les contrôles « Active English » en S5 et S6 tiennent compte de la participation en cours, le travail en groupe et la préparation régulière des devoirs

A = Divers travaux O et E au cours du semestre

A* = Les étudiants préparent un rapport détaillé sur leur projet innovant. Ils le partagent avec leur enseignant. C'est un travail tout au long du semestre



**OBSERVATOIRE DE PHYSIQUE
DU GLOBE DE CLERMONT-FERRAND**
Université Clermont Auvergne

**MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES
ET DES COMPÉTENCES**
Année universitaire 2026 - 2027

Master Sciences de la Terre et des Planètes, Environnement

Parcours 1 : Magmas et Volcans

Parcours 2 : Atmosphère

Conseil de Gestion : 04/09/2026



Approuvé par le
Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire
du 8 septembre 2026

Délibération complète sur le site institutionnel de l'UCA :



INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : Etienne Médard (etienne.medard@uca.fr)

Magma et Volcans	Etienne Médard	etienne.medard@uca.fr
Atmosphère	Céline Planche Aurélie Colomb	celine.planche@uca.fr aurelie.colomb@uca.fr

Contact en scolarité : Dominique BRUGIERE (responsable-scolarite.pac@uca.fr)

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)

Assiduité aux CM	- L'assiduité est obligatoire - L'assiduité aura une incidence directe sur le contrôle des connaissances des Unités d'Enseignements repérées par un triple astérisque(***) (1) - Pour les autres UE l'obligation de présence dispense de fait les enseignants de prévenir de la tenue d'une épreuve de contrôle continu.
La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue	Absence justifiée => neutralisation ou épreuve de substitution selon le nombre d'évaluations. Absence injustifiée => toute absence injustifiée à une épreuve du contrôle continu entraîne un 0 à l'épreuve. D'autre part, l'étudiant sera déclaré défaillant à cette UE au-delà de 2 absences injustifiées

Stages

M1/M2 - parcours	durée minimale	calendrier/période
M1 - tous parcours	6 semaines	à partir du 1er avril
M2 - tous parcours	20 semaines	à partir du 1er janvier

(1) L'étudiant sera déclaré défaillant à cette UE au-delà de 2 absences injustifiées (les UE concernées par le contrôle d'assiduité sont identifiées dans les tableaux ci-dessous dans les remarques). L'étudiant sera convoqué par le responsable de formation pour l'avertir de sa situation s'il atteint cette limite. Au-delà ses résultats ne seront pas calculés, il ne pourra donc pas valider l'Unité d'Enseignement et le semestre à la première session. De plus, s'il ne se rend pas à la convocation du responsable de formation, il ne sera pas autorisé à redoubler.

MODALITÉS DE COMPENSATION

Master 1 STPE - Parcours Magmas et Volcans				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Compense	Ne compense pas

Master 2 STPE - Parcours Magmas et Volcans				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Compense	Ne compense pas
A	toutes UE S3	30	A'	
A'	stage	30	A	

Master 1 STPE - parcours Atmosphère				
-------------------------------------	--	--	--	--

Master 2 STPE - parcours Atmosphère				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Compense	Ne compense pas
A	toutes UE S3	30	A'	
A'	stage	30	A	

MASTER 1 - Parcours Magmas et Volcans

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 36 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
1	A	UE1 : Anglais M1	3		EvC	100	≥ 2	E,O,TP	-	≥ 2	E,O,TP	-	1	O	30'
		UE2 : Analyse de données	3		EvC	100	≥ 2	E, O, M, TP	-	1	E	2 h	1	E	2 h
		UE3 : Imagerie et Télédétection	6		EvC	100	≥ 2	O, TP, E	-	1	E	2 h	1	E	2h
		UE4 : Techniques Analytiques en Sciences de la Terre et de l'Atmosphère	6												
		EC1 : Analyse des géomatériaux		0.33	EvT	100	1	E	1h				1	E	40'
		EC2 : Techniques analytiques		0.67	EvC EvT	50	≥ 2 1	TP E	- 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
2	A'	UE9 : Climat***	3		EvC	100	≥ 2	E, O	-	1	E	1h	1	E,O*	1h ou 15'
		UE10 : Modélisation numérique et inversion	3		EvC	100	≥ 2	E, TP	-	≥ 2	E, TP	-	1	E,O*	1 h ou 15'
		UE11 : Identification des stratégies de surveillance opérationnelle	3		EvT	0	1	O	20'				1	O	20'
		UE12 : Ascension et éruption des magmas	6		EvC EvT	50	3 1	TP, M E	- 2h	1	E	2 h	1	E	2 h
		UE13 : Sources des magmas et mécanismes de leur différenciation	6		EvC EvT	33	≥ 2 1	E E	- 2h	1	E	2 h	1	E	2 h
		Choix stage ou projet	9												
			30												

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

UE5 : "A" = travail sur le terrain (comptes rendus d'excursion, rapports de mesures, schémas, évaluation du carnet de terrain...)

UE8a, b, c : "A" = appréciation de l'encadrant

E/O* en seconde session : un écrit de la première durée spécifiée si nombre d'étudiants concernés >3, un oral de la seconde durée spécifiée si nombre d'étudiants concernés ≤ 3

*** La présence aux CM et TD est obligatoire (cf. informations générales)

UE Initiation à la recherche : UE 8a, UE 8c

MASTER 2 - Parcours Magmas et Volcans

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

9 ou 12 crédits en fonction de l'option choisie

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

				évaluation initiale					1 ^{re} SE avec aménagement des examens			2 ^{de} chance		
				Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
3	A	UE13 : Savoir communiquer***	9	EvC	100	≥ 2	E, O, TP, M, A	-	≥ 2	E, O, TP, M, A	-	1	O	30'
		Choix option 1 parmi 2	3											
		UE19 : Géochimie magmatique	3	EvT	0	1	O	15'				1	E	2 h
		UE 26 : Géophysique appliquée au volcanisme	3	EvT	0	1	O	15'				1	O	15'
		UE20 : Physique des Magmas	3	EvT	0	1	O	15'				1	O	15'
		UE21 : Terrain en zone de subduction : Alpes et volcans d'Italie	9											
		EC3a : Subduction		0.33	EvT	0	1	O	15'			1	O	15'
		EC3b : Ecole des Houches : "Deep Earth and Planetary Interiors"		0.33	EvT	0	1	M				1	O	15'
		Choix option 1 parmi 2	3											
		UE23 : Volcanic environnement and risk systems workshop	3	EvC	100	2	O	15'	2	O	15'	1	O	15'
		UE 25 : Workshop on high-pressure mineral physics and experimental petrology	3	EvT	0	1	O	20'				1	O	20'
		Choix option 1 parmi 2	3											
4	A'	Choix stage : entreprise ou recherche												
		UE24a : Stage long en entreprise	30	EvT	0	≥ 2	M, S, A	-				2	M, O	30'
		UE24b : Stage long en laboratoire de recherche	30	EvT	0	≥ 2	M, S, A	-				2	M, O	30'
			30											

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser)

REMARQUES :

UE 13 EC1 : "A" correspond à "épreuve d'entraînement au TOEFL, dialogues et débats entre étudiants"

UE21 : A = travail sur le terrain (comptes rendus d'excursion, rapports de mesures, schémas, évaluation du carnet de terrain, exposé...)

UE24 : A = évaluation du travail de stage par l'encadrant.

E/O* en seconde session : un écrit de la première durée spécifiée si nombre d'étudiants concernés >3, un oral de la seconde durée spécifiée si nombre d'étudiants concernés ≤ 3

*** La présence aux CM et TD est obligatoire (cf. informations générales)

UE 24b : initiation à la recherche

MASTER 1 - Parcours Sciences de l'Atmosphère et Climat

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

42 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
1	A	UE1 : Anglais M1	3		EvC	100	≥ 2	E,O,TP	-	≥ 2	E,O,TP	-	1	O	30'
		UE2 : Analyse de données	3		EvC	100	≥ 2	E, O, M, TP	-	1	E	2 h	1	E	2 h
		UE3 : Imagerie et Télédétection	6		EvC	100	≥ 2	O, TP, E	-	1	E	2 h	1	E	2h
		UE4 : Techniques Analytiques en Sciences de la Terre et de l'Atmosphère	6												
		EC1 : Analyse des géomatériaux		0.33	EvT	0	1	E	1h				1	E	40'
		EC2 : Techniques analytiques		0.67	EvC EvT	50	≥ 2 1	TP E	- 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
		UE10 : Modélisation numérique et inversion	3		EvC	100	≥ 2	E, TP	-	≥ 2	E, TP	-	1	E,O*	1h ou 15'
		UE14 : Méthodes numériques	3		EvC	100	≥ 2	E, TP	-	1	E	1 h	1	E,O*	1h ou 30'
		UE15 : UE d'ouverture***	3		EvT	100	1	M	-				1	M	-
		UE16 : Qualité de l'air***	6		EvC	100	≥ 3	E,M,O,A	-	≥ 3	E,M,O,A	-	1	E/O*	1h ou 30'
		UE17 : Rayonnement atmosphérique	3		EvC	100	≥ 2	M, O, TP		≥ 2	M, O, TP		1	E/O*	1h ou 30'
		Choix stage ou projet	9												
			27												

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

UE7, 9, 16 : Ces UE sont composées de matières. Les matières sont planifiées de façon séquentielle, elles sont évaluées avec une moyenne d'une note pour 10 h d'enseignement présentiel. Les détails exacts et la pondération des E, M, O, TP et A (ici A = travail en séance) seront explicités au premier cours de l'UE ou de la matière et quoiqu'il arrive 15 jours avant l'évaluation.

UE8 : "A" = appréciation de l'encadrant

UE 9,15,16 : Ces UE sont composées de matières. Parfois les matières sont enseignées par des intervenants extérieurs qui délivrent la matière en une ou deux journées. Pour ces cours donnés par des extérieurs, l'assiduité sera contrôlée et son non-respect peut avoir une incidence comme stipulé dans les règles générales au diplôme.

E/O* en seconde session : un écrit de la première durée spécifiée si nombre d'étudiants concernés >3, un oral de la seconde durée spécifiée si nombre d'étudiants concernés ≤ 3

*** La présence aux CM et TD est obligatoire (cf. informations générales)

UE Initiation à la recherche : UE 8a, UE 8c

MASTER 2 - Parcours Sciences de l'Atmosphère et Climat

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 30 crédits

				Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
3	A	UE13 : Savoir communiquer***	9		EvC	100	≥ 2	E, O, TP, M, A	-	≥ 2	E, O, TP, M, A	-	1	O	30'
		UE25 : Cycle de l'eau ***	12		EvC	100	≥ 6	E,M,O,A	-	≥ 6	E,M,O,A	-	2	E,O*	1h ou 20'
		UE26 : Observer l'atmosphère	9		EvC	100	≥ 6	E, M, O, A	-	≥ 6	E, M, O, A	-	3	E,O*	1h ou 20'
			30												
4	A'	Choix stage : entreprise ou recherche													
		UE24a : Stage long en entreprise	30		EvT	0	≥ 2	M, S, A	-				2	M, O	30'
		UE24b : Stage long en laboratoire de recherche	30		EvT	0	≥ 2	M, S, A	-				2	M, O	30'

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

UE 18 EC1 : "A" correspond à "épreuve d'entraînement au TOEFL, dialogues et débats entre étudiants"

UE 25, 26 : Ces UE sont composées de matières. Les matières sont planifiées de façon séquentielle, elles sont évaluées avec une moyenne d'une note pour 10 h d'enseignement présentiel. Les détails exacts et la pondération des E, M, O, TP et A (ici A = travail en séance) seront explicités au premier cours de l'UE ou de la matière et quoiqu'il arrive 15 jours avant l'évaluation.

UE24 : A = évaluation du travail de stage par l'encadrant.

UE 24b : initiation à la recherche

MODULE RESPONSABILITES SOCIETALES ET ENVIRONNEMENTALES (RSE)
DEVELOPPEMENT DURABLE (DD) & VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES (VSS)

Ce module permet d'obtenir ou de compléter une base de connaissances commune à tous les étudiants de 1^{er} cycle de l'UCA concernant les aspects pluridisciplinaires des Responsabilités Sociétales et Environnementales (RSE), du Développement Durable (DD) et des Violences Sexistes et Sexuelles (VSS). Selon la note obtenue, la validation du module peut également permettre d'obtenir un badge avec une reconnaissance UCA exploitable dans les CV et sur les différents réseaux professionnels.

1- Rappel des Objectifs :

- Donner un socle solide et partagé sur les enjeux RSE, DD et VSS
- Aborder les notions RSE, DD et VSS dans une démarche interdisciplinaire sous différentes formes de supports pédagogiques innovants.

2-Modalités de dispense et de validation :

- Module **entièrement en ligne** sur la plateforme Moodle
- Module obligatoire de **24 h composé de 7 axes**
- Validation de chaque axe par un test de positionnement qu'il est possible de recommencer jusqu'à obtention d'une note minimale de 12/20. La validation d'un axe ouvre l'accès à l'axe suivant. La validation des 7 axes entraîne la validation du module Responsabilités Sociétales et Environnementales.

3- Configuration :

Dans la plupart des formations, ce module est intégré dans la maquette sans suppression de cours existants. Ces heures sont ajoutées en plus du volume horaire actuel ou intégrées au sein d'une UE déjà existante (ex : au sein d'une UE transversale : PPP ; MTU, O2i ; recherche documentaire...)

4- Modalités d'évaluation 2026-2027 :

Formation	Niveau d'études	Intégration dans la maquette	Conséquence sur la poursuite d'études ou la diplomation	Obtention de l'open badge
Licence DEUST	Obligatoire en N1 Obligatoire en N2 sauf si validé lors du N1	Oui en N1	Si non validé, « Ajourné en attente de validation du module RSE (AJRSE) »	Obtention de l'open badge niveau 1 Développement Durable si module validé avec au moins 16/20 de moyenne
	Obligatoire en N3 sauf si validé lors du N1 ou du N2		Si non validé, pas de diplomation de licence / DEUG / DEUST	
LAS et LAR	Obligatoire en N1 Si non validé en N1, doit être validé pendant le N2	Oui en N1	La non -validation du module n'empêche pas de candidater aux études de santé ou paramédicales. Si non validé, « Ajourné en attente de validation du module RSE (AJ RSE) » Attention en LAS 3 ou LAR 3 la non validation du module n'empêche pas la candidature mais ne permet pas d'obtenir la diplomation licence.	
PASS - Portail Réadaptation	Module mis à disposition sans obligation de validation	Non	Si non validé, l'étudiant qui accède à une licence devra valider le module en N2	
BUT	Lorsque c'est possible, le module est intégré aux maquettes, sans impact pour la validation de l'année. Concernant les BUT dans lesquels le module n'a pas pu être intégré, les enseignements en ligne seront mis à disposition des étudiants tout au long de leur premier cycle de formation afin qu'ils le valident à leur convenance. Les étudiants de BUT 3 n'ayant pas encore validé le module au cours de leurs années universitaires précédentes devront le valider avant la fin de leur année de BUT 3.			

ETUDIANTS INTERNATIONAUX

ENSEIGNEMENTS DE LANGUES EN LICENCE

Il est proposé un renforcement en langue française avec crédits aux étudiants internationaux souhaitant approfondir leurs connaissances et optimiser leurs chances de réussite en Licence.

Dans le cas où ces étudiants choisiraient cette possibilité, il en est fait mention dans leur contrat pédagogique. Pour les étudiants en parcours adapté, ce renforcement est obligatoire.

Le choix des cours se fait auprès de la scolarité du Centre FLEURA (Français Général ou Compétences spécifiques)

1^{ER} NIVEAU DE LICENCE

3 crédits sont attribués au semestre 2 pour les compétences linguistiques en langue étrangère.

L'enseignement de langue étrangère (généralement l'anglais) prévu dans les maquettes est substitué, pour les étudiants internationaux, par 2 enseignements de mêmes coefficients et affectés de 3 crédits au total : Langue étrangère ou Anglais et Français Langue Etrangère – FLE

Les MCCC et la durée de l'enseignement de langue étrangère restent inchangés.

Les MCCC de l'enseignement de FLE relèvent de l'évaluation continue en évaluation initiale. La 2nde chance consistera en un écrit de 2h ou un oral de 20 mn selon effectif et niveau de langue.

2^{EME} NIVEAU DE LICENCE

3 crédits par semestre sont attribués aux semestres 3 et 4 pour les compétences linguistiques en langue étrangère.

Pour chacun des deux semestres, l'enseignement de langue étrangère (généralement l'anglais) prévu dans les maquettes est substitué, pour les étudiants internationaux, par 2 enseignements de mêmes coefficients et affectés de 3 crédits au total : Langue étrangère ou Anglais et Français Langue Etrangère – FLE

Les MCCC et la durée de l'enseignement de langue étrangère restent inchangés.

Les MCCC de l'enseignement de FLE relèvent de l'évaluation continue en évaluation initiale. La 2nde chance consistera en un écrit de 2h ou un oral de 20 mn selon effectif et niveau de langue.

3^{EME} NIVEAU DE LICENCE

3 crédits par semestre sont attribués aux semestres 5 et 6 pour les compétences linguistiques en langue étrangère.

Pour chacun des deux semestres, l'enseignement de langue étrangère (généralement l'anglais) prévu dans les maquettes est substitué, pour les étudiants internationaux, par 2 enseignements de mêmes coefficients et affectés de 3 crédits au total : Langue étrangère ou Anglais et Français Langue Etrangère – FLE

Les MCCC et la durée de l'enseignement de langue étrangère restent inchangés.

Les MCCC de l'enseignement de FLE relèvent de l'évaluation continue en évaluation initiale. La 2^{nde} chance consistera en un écrit de 2h ou un oral de 20 mn selon effectif et niveau de langue.

Les étudiants de niveau B1 et plus ont également la possibilité de choisir l'UE libre Français Langue Etrangère – FLE affectée de 3 crédits au semestre 6 de 36h.



**SCLV - SERVICE COMMUN
DES LANGUES VIVANTES**

UNIVERSITÉ
Clermont Auvergne

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES

Année universitaire 2026 - 2027

LANساد - Langues pour étudiants Spécialistes d'Autres Disciplines



UNIVERSITÉ
Clermont
Auvergne

Approuvé par le
Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire
du 8 septembre 2026

Délibération complète sur le site institutionnel de l'UCA :



INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : Saulo NEIVA

LANSAD	Référent Pédagogique	Adresse e-mail
Anglais	LCC/LCSH: N1: Jean-Pierre BONNETIER N2/N3 : Fabienne DAUVERGNE PSSSE: N1 Jean-Pierre BONNETIER N2/N3 Fabienne DAUVERGNE STAPS : Morganne SHELFORD SCIENCES: N1 Stéphanie MICHEL N2/N3: MASTERS: (Sciences) Elodie CAUMONT // (LCSH) Leisha LECOINTRE	fabienne.dauvergne@uca.fr morganne.shelford@uca.fr stephanie.michel@uca.fr elodie.caumont@uca.fr Jean_Pierre.bonnetier@uca.fr Leisha.lecointre@uca.fr
Autres langues	Allemand : Mme Priscilla WIND Espagnol : M. Julien QUILLET Italien : Mme Sonia PORZI Néerlandais : M. Imco LANTING Portugais : M. Ailton SOBRINHO Polonais : M. Piotr ROSOL Russe : Olga SHCHETINKOVA	Allemand: Priscilla.WIND@uca.fr Espagnol: Julien.QUILLET@uca.fr Italien: Sonia.PORZI@uca.fr Néerlandais: Imco.LANTING@uca.fr Polonais: Piotr.ROSOL@uca.fr Portugais: Ailton.pereira_rezende_sobrinho@uca.fr Russe: Olga.SHCHETINKOVA@uca.fr

Contact en scolarité :

SCIENCES / STAPS / PSSSE N2/N3 - Mme Nelly ARCIS - nelly.arcis@uca.fr

LCC / LCSH / PSSSE N1 et LANSAD Autres Langues - Mme Aurélie BROSE : aurelie.brosse@uca.fr

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)

Assiduité aux CM

Assiduité aux TD

A partir de la 3ème absence injustifiée, l'étudiant sera considéré comme défaillant et devra obligatoirement passer les épreuves en 2ème chance.

Assiduité aux TP

Accès à la salle d'examen

Un étudiant en retard sera tout de même accepté dans la salle d'examen s'il arrive avec un retard maximal d'un tiers de la durée totale de l'épreuve, dans la limite d'une heure après

La composante distingue absences justifiées / injustifiées

pour les épreuves d'évaluation continue

Une absence justifiée donne droit à une épreuve de substitution selon le nombre d'évaluations. L'étudiant est déclaré défaillant au-delà de 1 absence(s) injustifiée(s).

La composante ne distingue pas absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue

LICENCE NIVEAU 1/2/3

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 3 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
				évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance		
				Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
1	UE LANSAD (1 choix selon la Mention)	3												
	LANSAD Autres langues LCC/ LCSH/ IAE/École d'Économie													
	LANSAD Allemand		1	EvC	100%	2	O + E		2	E + O	1h/ 15 min	1	E	1h
	LANSAD Italien		1	EvC	100%	2	O + E		2	E + O	1h/ 15 min	1	O	10 min
	LANSAD Espagnol		1	EvC	100%	2	O + E		2	E + O	1h/ 15min	1	O	10 min
	LANSAD Néerlandais		1	EvC	100%	2	O + E		2	E + O	1h/ 15min	1	O	10 min
	LANSAD Portugais		1	EvC	100%	2	O + E + A		2	E + O	1h/ 15 min	1	E	1h
	LANSAD Polonais		1	EvC	100%	2	O + E		2	E + O	1h/ 15 min	1	E	1h
	LANSAD Russe		1	EvC	100%	2	O + E		2	E + O	1h/ 15 min	1	E	1h
	LANSAD Anglais STAPS													
	N2 S3		1	EvC	100%	2	O + A		2	O + A	15 min	2	O + A	15 min
	N3 S5		1	EvC	100%	2	O + A		2	O + A	15 min	2	O + A	15 min
	LANSAD Anglais SCIENCES													
	N1 S1 LAS		1	EvC	100%	2	O + E		2	E + O	45 min/ 5min	2	E + O	45min/ 5min
	N2 S3		1	EvC	100%	2	O + E		2	E + O	45 min/ 10min	1	E	1h
	N3 S5		1	EvC	100%	2	O		2	O	10 min / 10min	1	O	10 min
	LANSAD Anglais LCC/LCSH													
	N2 S3		1	EvC	100%	2	E + A		1	E	1h	1	E	1h
	N3 S5		1	EvC	100%	2	E + A		1	E	1h	1	E	1h

LANSAD LCC/LCSH EAD													
LANSAD Anglais LCC/ LCSH N2 S3 EAD		1	EvT		1	E	1h				1	E	1h
LANSAD Anglais LCC/ LCSH N3 S5 EAD		1	EvT		1	E	1h				1	E	1h
LANSAD Allemand EAD		1	EvT		2	E + O	1h/ 15 min				1	E	1h
LANSAD Espagnol EAD		1	EvT		2	E + O	1h/ 15 min				1	O	10 min
LANSAD Portugais EAD		1	EvT		2	E	1h				1	E	1h
LANSAD Anglais PSSSE													
N2 S3		1	EvC	100%	2	E + A		1	E	1h	1	E	1h
N3 S5		1	EvC	100%	2	E + A		1	E	1h	1	E	1h
LANSAD Anglais PSSSE EAD													
N2 S3 EAD		1	EvT		1	O	15 min				1	O	15 min
N3 S5 EAD		1	EvT		1	E	1h				1	E	1h
UE LANSAD (1 choix selon la Mention)	3												
LANSAD Autres langues LCC/ LCSH/ IAE/École d'Économie													
LANSAD Allemand		1	EvC		2	O + E		2	E + O	1h/ 15 min	1	E	1h
LANSAD Italien		1	EvC		2	O + E		2	E + O	1h/ 15 min	1	O	10 min
LANSAD Espagnol		1	EvC		2	O + E		2	E + O	1h/ 15min	1	O	10 min
LANSAD Néerlandais		1	EvC		2	O + E		2	E + O	1h/ 15min	1	O	10 min
LANSAD Portugais		1	EvC		2	O + E		1	E + O	1h/ 15 min	1	E	1h
LANSAD Polonais		1	EvC		2	O + E		1	E + O	1h/ 15 min	1	E	1h
LANSAD Russe		1	EvC		2	O + E		1	E + O	1h/ 15 min	1	E	1h
LANSAD Anglais STAPS													
N1 S2		1	EvC		3	O + E + A		3	O + E + A	20 min/1h	2	O + E	10 min/1h
N2 S4		1	EvC		2	O + A	20 min	2	O + A	20 min	2	O + A	20 min
N3 S6		1	EvC		2	O + A	20 min	2	O + A	20 min	2	O + A	20 min

2

LANSAD Anglais SCIENCES

N1 S2		1	EvC		2	O + E		2	E + O	1h/ 5min	2	E + O	1h + 5min
N2 S4		1	EvC		2	O + A		1	O	15 min	1	O	15min
N3 S6		1	EvC		2	O + E		1	O	20 min	1	O	20 min

LANSAD Anglais LCC/LCSH

N1 S2		1	EvC		2	O + E		2	E + O	1h/ 5 min	2	E + O	1h / 5 min
N2 S4		1	EvC		2	O + A		1	O	15 min	1	O	15 min
N3 S6		1	EvC		2	O + A		1	O	15 min	1	O	15 min

LANSAD LCC/LCSH EAD

LANSAD Anglais LCC/ LCSH N1 S2 EAD		1	EvT		2	E + O	1h/ 15 min				2	E + O	45 min/ 15 min
LANSAD Anglais LCC/ LCSH N2 S4 EAD		1	EvT		2	E + A	1h				1	E	1h
LANSAD Anglais LCC/ LCSH N3 S6 EAD		1	EvT		2	E + A	1h				1	E	1h
LANSAD Allemand EAD		1	EvT		2	E	1h				1	E	1h
LANSAD Espagnol EAD		1	EvT		2	E	1h				1	O	10 min
LANSAD Portugais EAD		1	EvT		1	E	1h				1	E	1h

LANSAD Anglais PSSSE

N1 S2		1	EvC		2	O + E		2	E + O	1h/5min	2	E + O	45min/5min
N2 S4		1	EvC		2	O + A		1	O	15 min	1	O	15 min
N3 S6		1	EvC		2	O + A		1	O	15 min	1	O	15 min

LANSAD Anglais PSSSE EAD

N1 S2 EAD		1	EvT		1	M + O	10min				1	M + O	10min
N2 S4 EAD		1	EvT		1	E	1h				1	E	1h
N3 S6 EAD		1	EvT		1	O	15min				1	O	15min

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

Remarques : Les contrôles « Active English » en S5 et S6 tiennent compte de la participation en cours, le travail en groupe et la préparation régulière des devoirs

A = Divers travaux O et E au cours du semestre

A* = Les étudiants préparent un rapport détaillé sur leur projet innovant. Ils le partagent avec leur enseignant. C'est un travail tout au long du semestre



**OBSERVATOIRE DE PHYSIQUE
DU GLOBE DE CLERMONT-FERRAND**

Université Clermont Auvergne

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES

Année universitaire 2026 - 2027

Master Géoressources, Géorisques, Géotechnique

Parcours : Géologie de l'Aménagement

Conseil de gestion : 04/09/2026



Approuvé par le
Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire
du 8 septembre 2026

Délibération complète sur le site institutionnel de l'UCA :



INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : Luc Scholtès (luc.scholtes@uca.fr)

Parcours	Référent Pédagogique	Adresse e-mail
Géologie de l'Aménagement	Luc Scholtès	luc.scholtes@uca.fr

Contact en scolarité : Dominique BRUGIERE (responsable-scolarite.pac@uca.fr)

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)	
Assiduité aux CM	- L'assiduité est obligatoire, aucune absence injustifiée ne sera tolérée. L'étudiant sera déclaré défaillant dès la première absence injustifiée. - L'obligation de présence dispense de fait les enseignants de prévenir de la tenue d'une épreuve de contrôle continu.
Assiduité aux TD	- L'assiduité est obligatoire, aucune absence injustifiée ne sera tolérée. L'étudiant sera déclaré défaillant dès la première absence injustifiée. - L'obligation de présence dispense de fait les enseignants de prévenir de la tenue d'une épreuve de contrôle continu.
Assiduité aux TP	- L'assiduité est obligatoire, aucune absence injustifiée ne sera tolérée. L'étudiant sera déclaré défaillant dès la première absence injustifiée. - L'obligation de présence dispense de fait les enseignants de prévenir de la tenue d'une épreuve de contrôle continu.
Accès à la salle d'examen	L'accès aux salles d'examen est interdit à tout candidat qui se présente 30 minutes après le début des épreuves.
La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue	Absence justifiée => neutralisation ou épreuve de substitution selon le nombre d'évaluations. Absence injustifiée => l'étudiant est déclaré défaillant

Stages		
M1/M2 - parcours	durée minimale	calendrier/période
M1 - tous parcours	6 semaines	à partir du 15 avril
M2 - tous parcours	20 semaines	à partir du 1er avril

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par le CFVU du 24/05/2022.

Référent stage pour la formation : Luc Scholtès (luc.scholtes@uca.fr)

MODALITÉS DE COMPENSATION

Master 1 - Parcours Géologie de l'Aménagement				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Compense	Ne compense pas
A	toutes UE	30	A'	
A'	toutes UE	30	A	

Master 2 - Parcours Géologie de l'Aménagement				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Compense	Ne compense pas
A	toutes UE	30	B'	
B'	stage	30	A	

MASTER 1 - Parcours Géologie de l'Aménagement

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

51 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
1	A	UE1 : Anglais M1	3		EvC EvT	50	≥ 2 1	E,O,TP E	- 2h	1	E	2h	1	O	30'
		UE2 : Cartographie : des volcans aux formations superficielles	6		EvC	100	≥ 2	M, A, O	-	≥ 2	M, A, O	-	1	O	30'
		UE3 : Cartographie numérique	3		EvC	100	≥ 2	M, O, A	-	≥ 2	M, O, A	-	1	O	15'
		UE4 : Géomatériaux	9												
		EC1 : Analyse des géomatériaux		0.20	EvT	0	1	E	1h				1	E	40'
		EC2 : Géomatériaux		0.80	EvC	100	≥ 2	M, O, A	-	≥ 2	M, O, A	-	1	O	15'
		UE5 : Géophysique pour la géotechnique	3		EvC	100	≥ 2	M, O, A	-	≥ 2	M, O, A	-	1	O	15'
		UE6 : Hydrogéologie et hydraulique souterraine	3		EvC	100	≥ 2	M, O, A	-	≥ 2	M, O, A	-	1	O	15'
		UE7 : Outils et méthodes de la géomécanique	3		EvC	100	≥ 2	M, O, A	-	≥ 2	M, O, A	-	1	O	15'
			30												

2	A'	UE9 : Géologie pour l'ingénieur	3		EvC	100	≥ 2	M, O, A	-	≥ 2	M, O, A	-	1	O	15'
		UE10 : Mécanique des roches et des massifs rocheux	6		EvC	100	≥ 2	M, O, A	-	≥ 2	M, O, A	-	1	O	15'
		UE11 : Mécanique des sols	6		EvC	100	≥ 2	M, O, A	-	≥ 2	M, O, A	-	1	O	15'
		UE12 : Outils et méthodes géophysiques pour la géotechnique	6												
		EC1 : Géophysique pour les géoressources		0.75	EvC	100	≥ 2	M, O, A	-	≥ 2	M, O, A	-	1	O	15'
		EC2 : De l'acquisition au traitement des données d'une méthode géophysique		0.25	EvC	100	≥ 2	M, O, A	-	≥ 2	M, O, A	-	1	O	15'
		Choix stage ou projet	9												
		UE8a : Stage en laboratoire	9		EvT	0	3	M, S, A	25'				1	O	30'
		UE8b : Stage en entreprise	9		EvT	0	3	M, S, A	25'				1	O	30'
		UE8c : Projet tutoré	9		EvT	0	3	M, S, A	25'				1	O	30'
			#REF!												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

UE2 : "A" = travail sur le terrain (comptes rendus d'excursion, rapports de mesures, schémas, évaluation du carnet de terrain...)

UE3,4,5,6,7, 9, 10, 11, 12 : "A" = exercices fait pendant les CM/TD

UE8 : A = évaluation du travail de stage par l'encadrant

MASTER 2 - Parcours Géologie de l'Aménagement

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

30 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
3	A	UE14 : Aléas et risques d'origine géologique	6		EvC	100	≥ 2	M, O, A	-	≥ 2	M, O, A	-	1	O	15'
		UE15 : Dimensionnement des ouvrages géotechniques	9												
		EC1 : Dimensionnement des fondations et des soutènements		0,5	EvC	100	≥ 2	M, O, A	-	≥ 2	M, O, A	-	1	O	15'
		EC2 : Sols et milieux granulaires		0,2	EvC	100	≥ 2	M, O, A	-	≥ 2	M, O, A	-	1	O	15'
		EC3 : Ingénierie des travaux de terrassement		0.3	EvC	100	≥ 2	M, O, A	-	≥ 2	M, O, A	-	1	O	15'
		UE16 : Hydrologie appliquée au risque d'inondation	3		EvC	100	≥ 2	M, O, A	-	≥ 2	M, O, A	-	1	O	15'
		UE17 : Législatif et économie de la géotechnique	3		EvC	100	≥ 2	M, O, A	-	≥ 2	M, O, A	-	1	O	15'
		UE18 : Savoir communiquer***	9		EvC	100	≥ 2	E, O, TP, M, A	-	≥ 2	E, O, TP, M, A	-	1	O	30'
			30												
4	B'	UE18 : Stage long en entreprise ou laboratoire de recherche	30		EvT	0	2	M, S	25'				1	S	25'
			30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

UE 18 : initiation à la recherche

UE 14,15,16,17 : "A" = différents types d'exercices fait pendant les CM/TD

*** La présence aux CM et TD est obligatoire (cf. informations générales)